



Signalisation: que faut-il savoir?

Signalisation de sécurité

La signalisation de sécurité sur le lieu du travail vise à prévenir les accidents. La signalisation de sécurité attire l'attention sur des objets et des situations potentiellement dangereuses. Par exemple, une signalisation adaptée permet d'éviter efficacement les accidents.

Les situations ou les lieux dangereux doivent être identifiés et marqués pour éviter la mise en danger des travailleurs.

Les menaces les plus courantes sont :

- l'exposition à des matières, des vapeurs ou des gaz ;
- la réparation ou l'entretien de machines ;
- les zones dangereuses non balisées ;
- la chute d'objets ;
- le danger de trébuchement ou de glissade.

On peut réduire le risque d'accidents grâce à une signalisation appropriée, faisant appel aux méthodes suivantes :

- la signalisation de sécurité par panneaux utilisant les couleurs de sécurité
- la pose d'étiquettes réglementaires sur produits, tuyauteries, machines, véhicules de transport
- la pose de systèmes permettant de condamner vannes, tuyauteries, machines...
- la pose de poteaux, chaînes, rubans pour marquer une zone de danger, diriger et guider de jour et de nuit.



Directive européenne (92/58/CEE)

Principales dispositions :

- L'employeur doit prévoir ou s'assurer que l'existence de la signalisation de sécurité est conforme aux exigences de la présente directive.
- L'employeur doit prévoir une formation et une information adaptée concernant la signalisation de sécurité.
- La signalisation de sécurité doit être réalisée à l'aide de pictogrammes.
- Les pictogrammes doivent être aussi simples que possible sans détails superflus.
- La forme et les couleurs des panneaux sont définies dans la directive.
- De légères variantes sont admises à condition que leur signification soit égale à celle des pictogrammes standard.

Signalisation: que faut-il savoir?

Les couleurs de sécurité...

La codification couleur revêt une importance toute particulière en matière de signalisation et de sécurité. Les couleurs avertissent, par exemple, d'un danger immédiat afin de déclencher le réflexe nécessaire pour l'éviter.

Les couleurs des panneaux indiquent la nature des messages: le **rouge** symbolise l'interdiction, le **bleu** l'obligation, le **jaune** l'avertissement et le **vert** l'évacuation et le secours.

Il en va de même pour les formes: les panneaux circulaires ont valeur d'interdiction ou d'obligation, les triangles avertissent d'un danger éventuel, les rectangles apportent une information ou indiquent un secours.

Formes



Couleur

	Interdiction		Matiériel de lutte contre les incendies
	Attention! Risque de danger		
	Absence de danger Matiériaux de sauvetage		
	Obligation		Indication ou instruction

Affiche de sécurité

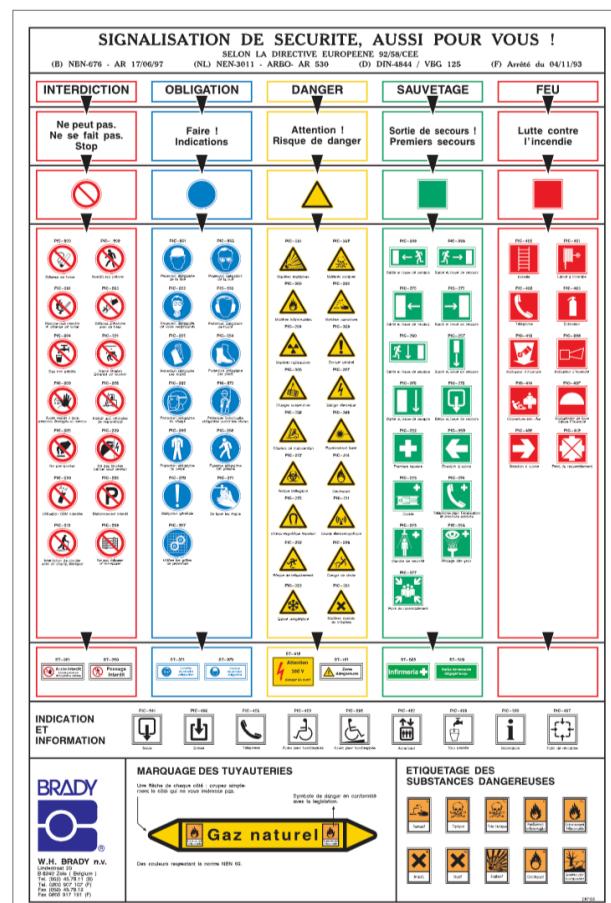
Informier pour sécuriser!

Pour une signalisation claire et efficace, cette affiche de sécurité vous permet de prendre connaissance de la signalisation existante et des risques qui y sont associés.

Matériau: PVC – épaisseur 0,2 mm

Dimensions: 630 x 420 mm

Référence	Description
287125	Affiche de sécurité



SIGNALISATION DE SECURITE

Matériaux pour les panneaux de signalisation



Polyester laminé (adhésif)

Epaisseur: 0,124 mm

Coloris standard: noir, rouge, jaune, bleu et vert (couleurs de sécurité).

Résiste bien...

- Aux produits chimiques et aux solvants
- Aux températures extrêmes (de -40°C à +120°C)
- A la pluie
- Aux UV (pas de décoloration)
- Aux rayures et à l'abrasion

Le laminage polyester évite que l'impression soit en contact direct avec les produits chimiques, donc le pictogramme peut être nettoyé sans risques à l'aide des détergents les plus courants. L'adhésif, à base d'acrylique, s'applique sur les surfaces les plus difficiles comme le polypropylène ou l'ABS.

Usage intérieur et extérieur.

Produit dans un matériau écologique.



Panneau rigide en polypropylène (non adhésif)

Epaisseur: 1,5 mm

Coloris standard: blanc et jaune.

Résiste bien...

- Aux chocs
- Aux températures extrêmes (de -40°C à +120°C)
- Aux UV
- Aux produits chimiques et aux solvants



Aluminium (non adhésif)

Epaisseur: 1 mm

Coloris standard: blanc, noir, jaune, rouge, bleu, vert.

Recyclable. Identifiable même dans les pires conditions d'enrassement.

Plage de températures de -40°C à +120°C.



PVC rigide (non adhésif)

Epaisseur: 1,5 mm

Pour panneaux de sécurité en drapeau et d'angle.

Plage de températures de -14°C à 65°C.



Matériaux photoluminescents

Ces produits sont proposés en deux qualités de photoluminescence: la qualité standard et la qualité d'intensité supérieure (haute intensité). La version photoluminescente standard donne une luminosité qui est 80% plus élevée que celle exigée par les normes DIN. La version en haute intensité a une luminosité qui est 650% plus élevée que celle des normes DIN.

Il y a au total trois exécutions différentes proposées:

1. Film vinyle autocollant en version photoluminescente standard – Epaisseur: 100µm.
2. Plaque d'aluminium en version haute intensité.
3. BRADY GLO™ PVC rigide en version photoluminescente standard (B-7537) – Epaisseur: 1 mm.



Le matériau autocollant standard en polyester est disponible à la pièce ou par carte, selon les dimensions du pictogramme. Vous trouverez un aperçu dans le tableau ci-dessous.

Dimensions	Quantité	Dimensions	Quantité	Dimensions	Quantité
△ 8 mm	117/carte	Ø 25 mm	7/carte	□ 15 x 21 mm	35/carte
△ 12,5 mm	81/carte	Ø 50 mm	2/carte	□ 26 x 37 mm	12/carte
△ 25 mm	13/carte	Ø 100 mm	1 pièce	□ 37 x 18 mm	10/carte
△ 50 mm	7/carte	Ø 200 mm	1 pièce	□ 52 x 26 mm	7/carte
△ 100 mm	3/carte	Ø 315 mm	1 pièce	□ 297 x 74 mm	1 pièce
△ 200 mm	1 pièce			□ 297 x 105 mm	1 pièce
△ 250 mm	1 pièce			□ 450 x 150 mm	1 pièce
△ 315 mm	1 pièce				